



A tous les responsables Écoles de Rugby  
Des Comités Territoriaux (tous)

Objet : « Bientôt la rentrée ! »

Chers Amis,

Plus que quelques semaines et les vacances seront à ranger au rayon des souvenirs.

La saison qui va démarrer, venant après celle la Coupe du Monde et de ses retombées, revêt, vous en êtes tous conscients, une importance particulière.

Il s'agit de « transformer l'essai » que nous avons marqué :

- en réussissant les actions d'accompagnement avant et pendant l'événement,
- en renforçant nos structures par la formation et la labellisation,
- en bénéficiant du remarquable « Esprit Rugby » qui a régné tout au long de la compétition mondiale
- en accueillant dans nos seules écoles plus de 40000 garçons et filles supplémentaires.

La saison 2008-2009 doit être celle de la consolidation, par la fidélisation de tous ceux qui nous ont rejoints, les jeunes, mais aussi les éducateurs et les dirigeants.

Il convient, pour cela, d'accentuer certaines actions et d'impulser de nouvelles orientations.

### **I – Les points à accentuer :**

Nous avons encore des pratiques trop disparates, des lancements de jeu souvent trop éloignés des objectifs du législateur. **Le Rugby Digest doit être appliqué partout et par tous.** Élus et cadres techniques de tous rangs doivent en faire une priorité. Le DVD mis à votre disposition doit vous y aider, à condition qu'il ne soit pas « remis » mais « expliqué ».

**Les nouvelles règles, qui sont expérimentées par les catégories d'âge supérieures, n'ont aucune incidence sur le Rugby-Digest, elles ne seront pas appliquées dans nos tournois d'écoles de rugby.**

**Les CPS chez les « moins de 15 » et aussi les « moins de 13 » doivent s'adresser à tous les jeunes de ces catégories. Ils ont un but de détection mais aussi** de :

- Formation continue des éducateurs, particulièrement nécessaire avec beaucoup de nouveaux,
- Travail par niveau, particulièrement indispensable quand ces catégories comportent tant de débutants à côté de garçons qui ont déjà un solide vécu,
- Constitution, entre les clubs participant à un même CPS, d'un maximum d'équipes, pour que « personne ne reste au bord du chemin », et d'équipes de niveau pour que chacun soit en situation de participer pleinement et de progresser.

**L'arbitrage des jeunes par les jeunes, obligatoire chez les « moins de 15 » doit passer à la vitesse supérieure.** C'est un outil de formation à la règle pour tous. Mais il faut aller plus loin dans leur préparation pour ceux qui sont particulièrement motivés et aussi tous les leaders de jeu. Les Comités Départementaux doivent mettre en œuvre ces formations complémentaires et elles doivent être accompagnées d'une reconnaissance du niveau atteint. Ce que fait l'UNSS dans ce domaine, ce qu'a fait l'Île de France, nous montrent les voies à suivre. (Voir **EXEMPLE** fiche jointe en annexe I)

**Formation de nouveaux éducateurs, nouvelles labellisations, mis en œuvre des PAQ, doivent rester au centre des préoccupations.** C'est en effet la qualité de l'accueil, de l'enseignement, de l'organisation, des contenus qui donneront envie de rester à tous les nouveaux venus .... et aux autres. Les efforts de ces dernières années ont permis « d'être prêts à accueillir »; sachons fidéliser.

## **II- Les nouvelles orientations à impulser :**

**Le temps est venu, pour beaucoup de clubs, de revenir à l'autonomie de leur école, notamment chez les petits (-7 ans, -9 ans, -11 ans)**

Pendant des années, pour élever le niveau ou avoir des effectifs assez conséquents, la tendance a souvent été d'aller vers des ententes, regroupements ou autres formes de mutualisation des effectifs et des moyens.

**Les 40 % d'augmentation d'effectifs de la saison dernière, ajoutés aux 20 % des 2 saisons précédentes ont fait disparaître, pour beaucoup de clubs, les raisons objectives de se regrouper.** (Voir argumentaire fiche N°2 en annexe)

Pour les « moins de 13 » et les « moins de 15 », la démarche est moins évidente. L'hétérogénéité des groupes en niveau et en vécu rend préférable la constitution de 2 équipes de niveaux différents plutôt que celle de 2 équipes plus « locales » mais très hétérogènes. La question ne mérite d'être posée que si les distances sont très importantes ou les effectifs trop nombreux

**Les tournois doivent avoir, au niveau évaluation et intérêt sportif, la même cohérence que la compétition.**

Les « moins de 13 » et les « moins de 15 » constituent les « années collège », qualifiées aussi « d'années formation ». C'est vrai pour l'entraînement, en club ou en CPS, pour la compétition, que l'on doit organiser par niveau. Ça doit l'être aussi pour les tournois qui meublent souvent la plus grande partie du 3<sup>ème</sup> trimestre. A quoi sert un tournoi qui regroupe des équipes de niveaux si différents que, outre l'absence d'intérêt sportif, on joue avec la sécurité des enfants ?

Les demandes d'autorisation de Tournoi comprenant ces catégories devront indiquer le « Niveau du Tournoi », A, B, ou C, info validée par la Commission Technique du Comité, lors de la demande. Rien n'empêchera d'inviter le club prestigieux qui fait quelquefois l'affiche d'un Tournoi mais ce club participera avec l'équipe du niveau correspondant.

Le respect des règles d'organisation des Tournois (Annexe 4 des Règlements Généraux) est à améliorer. Au niveau de chaque Comité, vous savez ce qui se passe, le validez, le contrôlez.

Lorsque les Tournois concernent plusieurs Comités, il est essentiel de faire preuve de la même rigueur, voire plus. De nouveaux moyens de vous y aider sont mis en place. (Voir fiche N° 3 en annexe)

**Il faut reprendre le chemin de l'école, mais peut-être de façon plus ciblée.**

Après 3 années d'activité intensive auprès des scolaires, Scola Rugby et Planète Ovale, Graine et Terre d'Ovalie, nous avons un peu « laissé souffler » après la Coupe du Monde. Le temps est venu de relancer les actions, mais pas tous azimuts.

Notre rôle n'est pas d'être des animateurs sportifs bénévoles « permanents » dans le milieu scolaire. Nous n'aurons pas toujours les moyens humains que nous avons eus pendant quelques années. La **formation des maîtres** doit permettre, avec un concours plus ponctuel et une aide en matériel et en organisation, de pérenniser la pratique.

La découverte de l'activité doit permettre à l'enfant intéressé de donner à cette initiation un prolongement. Ceci passe par 3 conditions :

- avoir une École de Rugby à une distance raisonnable,
- que cette école ait la possibilité et la volonté d'accueillir plus d'enfants,
- que l'enfant retrouve en club le plaisir et les valeurs qui l'ont séduit à l'école

Si ces conditions ne sont pas réunies, il faut voir si la création d'une EDR est envisageable.

**Le travail auprès de nouvelles écoles sera ciblé là où les passerelles école – club existent ou peuvent être créées.**

**L'accompagnement éducatif, mis en place par l'Éducation Nationale :**

Une circulaire spécifique sur cette opération vous sera adressée dès que nous aurons rencontré les responsables des différentes fédérations affinitaires du monde scolaire.

Nous comptons sur vous pour faire passer les messages sur le terrain. Ainsi, nous fidéliserons un maximum de jeunes qui en amèneront d'autres.

Bon courage ; bonne rentrée.

Recevez, chers Amis, nos plus cordiaux sentiments sportifs.

Nathalie JANVIER

André LAUR

Christian GALONNIER

Copie à : P CAMOU, J C BAQUE, A DOUCET, A PEYTAVIN, Y AJAC, Membres de la Commission Nationale EDR, Présidents des CT (tous), Présidents des CD (tous)

# JE JOUE AUSSI ARBITRE

L'arbitrage, élément important de la Formation du Jeune Joueur.

## OBJECTIFS

- Meilleure connaissance de la règle pour mieux jouer. (Joueur et Éducateur)
- Apprentissage à la responsabilité (sécurité du joueur), l'initiative et la décision : voir, discerner, trier, décider et agir.
- Éventuellement, naissance de vocations.

## PUBLIC

- « Moins de 15 ans ». Volontaires (au moins 4 par équipe et surtout les leaders).

## DEROULEMENT

- 2 modules de formation (à partir d'un visuel PowerPoint) à 15 jours d'intervalle.
- 1 journée d'application et d'évaluation. Ex : la Journée Nationale de l'arbitrage

*Groupes d'une vingtaine de jeunes dans chaque secteur, obligatoirement accompagnés par leur(s) éducateurs(s) qui seront éducateurs référents en arbitrage pour toute la saison.*

*Travail en vidéo, donc salle équipée. Sifflets: font partie du matériel pédagogique du CLUB*

*Encadrement des modules de formation : Élu(s), Arbitre(s) et conseiller(s) technique(s).*

## LES MODULES

### MODULE 1

Présentation générale du programme

**15 minutes.**

**Règles fondamentales :** Marque, Droits et Devoirs du joueur, Plaquage, Hors-jeu, En avant.

**Règles de sécurité :** Plaquage, Raffut, Charges, Squeeze-ball, Bridging etc

**45 minutes**

**Mise en situation :** Présence d'équipes, éducateur référent **sur le terrain**, arbitrage à 2, observation et notes par ceux qui n'arbitrent pas.

**60 minutes**

Analyse, observations, échanges, en salle, toujours **en positif**

**20 à 30 min**

### MODULE 2

Présentation du programme

**15 minutes.**

**Règles complémentaires :** Envoi, Renvoi, Touche, Mêlée, Maul, Jeu au sol, etc.

**Gestuelle. Approche de l'arbitrage à 2.**

**45 minutes**

**Mise en situation.** Idem module 1. Educ **en bord de touche**. Consignes à la pause

**60 minutes**

**Retour en salle pour un débriefing**

**30 minutes**

**Remise de la carte officielle « je joue aussi arbitre »**

## JOURNEE DE L'ARBITRAGE

Tournois, Arbitrage à 2, Tutorat réel, Remise officielle diplômes, maillots, Médiatisation.

La formation ne s'arrête pas à ces 3 grandes journées. Elle se continue lors de tous les entraînement ou CPS.

La formation à la règle concerne tous les joueurs, même ceux qui n'arbitrent pas.

## Annexe N°2

« Moins de 7 », « moins de 9 », « moins de 11 »

### Défaire des « ententes » et revenir à l'autonomie ?

#### Qui est concerné ?

Les écoles regroupant plusieurs clubs, et où des groupes de petits dépassent régulièrement la trentaine d'enfants par catégorie.

#### Pourquoi ?

Au-delà de la trentaine, on arrive, dans les catégories de petits, à des nombres d'enfants qui dépassent la « taille humaine » :

- le gamin n'est pas à l'aise dans des groupes beaucoup plus nombreux que son quotidien, sa classe,
- s'occuper de chacun et retenir l'attention de tous n'est pas évident,
- le rapport avec l'éducateur devient impersonnel.
- 

Il faut aussi prendre en compte, pour les parents comme pour les clubs, l'évolution du coût des transports qui donne encore plus de sens à la recherche de la proximité.

#### Quel intérêt ?

Des écoles de proximité pour les « années école », 5 à 11 ans, c'est :

- des groupes à taille humaine,
- des rapports plus personnalisés éducateur – enfant - parents,
- moins de déplacements au quotidien, (parents ou transports de ramassage)
- un maillage plus dense du territoire, donc des possibilités de rencontres avec des déplacements plus courts, (temps et coût), et un plus grand nombre de points d'animation Rugby,
- la répartition des enfants sur les installations sportives de plusieurs clubs,
- de nouvelles perspectives de développement, les choix de pratique sportive pour les enfants prenant de plus en plus en compte la proximité,
- parfois, une meilleure mobilisation des partenariats locaux ou de l'aide des collectivités, si l'école a une dénomination locale.

**Défaire une entente** ou un regroupement **n'est pas un « divorce »** ; c'est **une autre façon de travailler ensemble** :

- le travail en commun des éducateurs (projet pédagogique, formation continue, etc..) peut se poursuivre,
- certains moyens peuvent rester mutualisés régulièrement ou ponctuellement : transports pour des tournois d'une seule catégorie, matériel vidéo, documentation technique, etc..
- un travail « de bassin » doit se poursuivre dans les catégories « moins de 13 » et « moins de 15 » : CPS, équipes de niveau, préparation à l'arbitrage, etc.... Il préfigure souvent des équipes communes dans les catégories « moins de 17 » et « moins de 19 ».

De la même façon **qu'une « entente » se construit** avec beaucoup de réflexion et de concertation, **un « dégroupage » se prépare puis s'organise**, sans précipitation, dans la recherche de l'intérêt de tous, notamment des enfants.

## Annexe N°3

### Tournois de niveau

#### Chez les « moins de 13 ans » et les « moins de 15 ans »

#### **Objectifs :**

- Intérêt sportif (rencontres équilibrées et donc formatrices, permettant une évaluation, procurant du plaisir)
- Pratique pour tous en toute sécurité

#### **Principe :**

Définition du niveau du Tournoi d'où découlera le niveau des équipes invitées ou acceptées. A noter qu'un tournoi peut comporter deux niveaux s'il est prévu deux compétitions distinctes.

Cette information « Niveau A, B, ou C » devra figurer sur le document de « demande d'autorisation » si sont concernés les « moins de 13 » ou « moins de 15 » et être validée par le CD du club organisateur.

#### **Fonctionnement :**

I – **Tournoi départemental ou Territorial** : le CD ou le CT veillent à la cohérence du niveau des équipes engagées. Un club participant comptant plusieurs équipes de niveaux différents doit engager celle qui correspond au niveau déclaré du tournoi.

II – **Tournoi national ou International** : le club organisateur indique le niveau du Tournoi. Le CD ou le CT valide ce niveau et veille à la cohérence pour les équipes engagées de son Comité.

Lorsque la demande d'autorisation arrive à la FFR et que l'accord est donné, le Tournoi est répertorié sur le site FFR, au chapitre « Écoles de Rugby », à la rubrique « Tournois autorisés » où figurera l'indication « Niveau A, B, ou C » s'il s'agit de « moins de 13 » ou de « moins de 15 ».

Lorsqu'une équipe extérieure au Comité du club organisateur reçoit une invitation ou souhaite se faire inviter à un tournoi, elle vérifie :

- que le tournoi est bien autorisé par la FFR,
- que le niveau correspond à celui de son équipe.

Elle peut alors adresser à son CT une « Demande d'autorisation de sortie du territoire ». Le CT, après consultation du site FFR, la délivrera seulement :

- si le tournoi est bien autorisé par la FFR,
- si le niveau correspond à celui du club demandeur ou de l'équipe de ce club qui doit participer.
- 

**La participation à un tournoi « non autorisé » est de la responsabilité du club participant.**

**Nota** : Il est souvent difficile de connaître le niveau des équipes étrangères. Trois recommandations peuvent être faites :

- se renseigner auprès de clubs qui les ont éventuellement reçues par le passé,
- inviter les mêmes équipes d'une année sur l'autre,
- prévoir une formule de tournoi en 2 phases qui permette de regrouper rapidement les meilleurs d'un côté et les plus faibles de l'autre.

**RAPPEL** : Même un tournoi international se joue strictement selon les règles de jeu de la FFR (Rugby Digest). Toute autre pratique mettrait en cause la responsabilité du Président du club organisateur, en cas d'accident grave.